



Pension alimentaire pour un enfant non reconnu

Par **Dolli**, le **24/10/2013** à **13:19**

Bonjour,

Je voudrais savoir s'il est possible d'enfin avoir une pension alimentaire pour mon enfant de 13 ans alors que son père vit à Mayotte et ne l'a pas reconnu et que nous vivons en Allemagne.

Il a été jugé en absence en Allemagne comme père biologique et était à l'époque "introuvable".

Il est réapparu depuis peu sur facebook et j'ai pu trouver une adresse.

Je ne voudrais pas m'engager dans une lutte juridique interminable, et je pense que je n'ai que peu de chance de réussir à bouger quelque-chose, donc j'aimerais avoir l'avis de professionnels!

Merci d'avance!

Cordialement,

Dolli.